



10 MAI 2022 : JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MOBILISATION



UFMICT

Salaires bloqués

Primes saupoudrées

Hospitaliers divisés

Le Ségur organise la division entre tous :

- Au lieu de dégeler le point d'indice qui sert de base au calcul des salaires dans le public, ce qui peut servir également de point d'appui pour les négociations dans le privé,
- Au lieu de revaloriser les grilles de salaires en tenant compte des qualifications, de l'ancienneté, ce qui aurait permis à toutes et tous de continuer à être payé de la même façon au sein d'un service, d'un établissement à Marseille, Tours ou Lille ...

...le gouvernement divise en attribuant des primes à certains collègues tout en excluant d'autres collègues.

Voilà les raisons pour lesquelles la CGT n'a pas signé le Ségur !

Depuis, nous sommes aux côtés des agents pour essayer de rétablir un peu de justice et d'égalité.

Actuellement de nombreux collègues (aides-soignantes, puéricultrices, auxiliaires de puéricultures, kinés, administratifs, etc.) sont mobilisé.e.s pour obtenir la prime d'exercice en soins critiques.

Cette prime, instaurée par un décret le 10 janvier 2022 suite à la mobilisation de 2021, est attribuée aux infirmiers en soins généraux et aux cadres de certains services (réa, surveillance continue, soins intensifs, NEONAT avec soins intensifs).

Les collègues demandent que tous les agents travaillant dans ces services puissent la percevoir.

La CGT dépose un préavis de grève pour la date du 10 mai, intégrant ces revendications. Nous serons avec les hospitaliers qui ont décidé de se rassembler devant le ministère ou en territoire.



NON à la division entre les professionnel.le.s au sein des services, des établissements

OUI au dégel du point d'indice

OUI à de vraies revalorisations des grilles salariales

Attribution des primes sans discrimination



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :